

# SERVICE LOCAL DE SÉCURITÉ

Prérequis : aucun. Délai d'accès : selon disponibilité. Formation accessible à tous. Nous contacter en amont pour les adaptations possibles.

## Objectifs

- Connaître les consignes incendie de l'établissement
- Connaître les dispositions réglementaires principales de sécurité incendie des IGH de type W
- Apprendre à utiliser les extincteurs
- Savoir se comporter correctement face à un départ de feu et une évacuation

## Finalités

- Apprendre à réaliser une évacuation d'un compartiment
- Apprendre à repérer les extincteurs
- Savoir rendre compte aux personnels du Poste Central de Sécurité (PCS)



## Durée et effectif de la formation

- Sessions de 3h00
- 1 session par demi-journée
- Groupes de 15 personnes maximum par session

## Lieu de réalisation

- Partie théorique en salle dans vos locaux
- Partie pratique (manipulation des extincteurs) en extérieur ou local avec hauteur de plafond supérieure à 4,50m
- Visite de vos locaux

## Programme

### Partie théorique

- Statistiques sur les incendies en France
- Principales causes des départs de feu
- Les consignes incendie
- Le rôle du service local de sécurité
- Le service central de sécurité incendie
- Les grands principes de sécurité incendie en IGH de type W
- Qu'est-ce que le feu
- Les classes de feu
- Les moyens de secours
- Synthèse sur la conduite à tenir

### Partie pratique

- Visite des locaux de l'établissement pour découvrir les moyens de secours à disposition
- Manipulation d'extincteurs à eau pulvérisée avec additif et à CO2 sur feu réel à gaz

## Techniques pédagogiques

- Utilisation de supports informatiques (Prezi, vidéos, ...)
- Utilisation d'une remorque pédagogique de simulation incendie avec générateurs de flamme à gaz

## Modalités d'évaluation

- Quizz
- Réalisation d'extinction sur feu réel à gaz

## Observations

- Cette formation vous permet de **répondre à vos obligations du règlement de sécurité des IGH type W** (voir références réglementaires ci-après)
- **Registre de sécurité renseigné et signé par nos soins** à l'issue de la formation
- **Possibilité de former jusqu'à 30 personnes par jour** sur des sessions courtes, permettant de conserver une production importante de votre entreprise. Horaires de formation adaptables.
- **Vos consignes incendie devront être élaborées avant la formation.** Dans le cas contraire, nous nous tenons à votre disposition pour les élaborer à vos côtés et vous les fournir si nécessaire
- **Chaque stagiaire recevra un fascicule récapitulatif**

# RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

## Règlement de sécurité

### IGH – Immeubles à usage de bureaux (W)

#### GW W5 - §2

Les occupants de chaque compartiment sont tenus de participer au service local de sécurité. Il est composé d'un chef de compartiment et d'agents désignés parmi le personnel permanent de chaque entreprise au prorata de son effectif. Le nombre d'occupants ainsi désignés est égal au vingt-cinquième au moins des occupants du compartiment, avec un minimum de six.

#### GW W5 - §4

Le service local de sécurité a pour mission en cas de sinistre :

- d'alerter le service central de sécurité incendie ;
- de vérifier l'isolement du compartiment par la fermeture des portes coupe-feu ;
- d'organiser l'évacuation du compartiment, en prenant en compte, le cas échéant, la situation de personnes en situation de handicap ;
- de mettre en œuvre les moyens de premiers secours ;

de rendre compte de la situation au poste central de sécurité. peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

**Le code du travail impose également une formation du personnel à l'utilisation des moyens de secours et des exercices réguliers (R.4227-28, R.4227-38 et R.4227-39).**



**Forma'Prev**

Formations, conseils et services en prévention des risques

SAINT-MARTIN-EN-HAUT

Tél. : 06.23.92.08.32 / 04.69.84.39.84

contact@forma-prev.fr

[www.forma-prev.fr](http://www.forma-prev.fr)

